

Paris, le 23 janvier 2018

## L'activité portuaire interrompue par la crue en Ile-de-France

*Le contexte de crue de la Seine (proche de 5m de hauteur à la station Austerlitz le 23 janvier en fin de journée) conduit HAROPA – Ports de Paris à prendre les mesures nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens sur les ports franciliens.*

HAROPA – Ports de Paris met tout en œuvre pour assurer la gestion de cette crue hivernale et a notamment mis en place une cellule de crise coordonnée avec la Préfecture de Police et la Ville de Paris, afin d'informer les différents publics et de décider des mesures à mettre en place pour la sécurité des personnes et des biens :

Dans le bief de Paris (entre le barrage de Port à l'Anglais en amont et l'écluse de Suresnes en aval), la fermeture de l'accès aux ports et des voies de circulation portuaires submergées est totale.

L'accompagnement des bateaux et établissements flottants dans la mise en œuvre des mesures adaptées : patrouilles régulières pour repérer les situations difficiles, mise en sécurité des bateaux dont le port d'attache est trop impacté, mise en relation des entreprises avec les services (grues, pousseurs) nécessaires font également partie de cette mise en sécurité.

**L'ampleur de ce phénomène de crue entraîne des risques réels, il est demandé aux professionnels et au public de respecter les interdictions affichées et de ne pas franchir les barrières. Le site de Vigicrues permet de rester informé de l'évolution de la crue en temps réel: [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr).**

En amont, et en aval, les situations sont plus contrastées et sont gérées au cas par cas. Le niveau d'eau atteint la côte de vigilance et les prévisions sont toujours à la hausse. Le Port rappelle que chacun se doit d'assurer une garde de sécurité permanente des bateaux afin d'en assurer un amarrage sécurisé et de ne pas laisser d'objet flottant et/ou matériaux flottants sur les quais.

Dans le cadre du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI), la mission de l'autorité portuaire est de prendre en compte l'effet crue dès la conception et la réalisation des infrastructures. Ainsi, et pour exemple, les ducs d'albe télescopiques permettent un amarrage adapté au niveau du cours d'eau et donc fiabilisé même en temps de crue. L'installation de récupération des eaux limite l'écoulement en Seine des eaux de ruissellement polluées. Le Port accompagne ses clients, fret et passagers, dans le respect des dispositions du PPRI.

Cette interruption de l'activité pénalise un secteur qui emploie 15 600 salariés et génère 1,2 milliard d'euros (chiffres INSEE sur l'année 2014). Cette activité se développe tant sur le trafic passagers ( + 22% pour la croisière promenade et 2.2% pour la croisière avec hébergement en 2017) que sur le fret ( + 3% toutes filières confondues , notamment dopé par les travaux liés au Grand Paris, + 14% sur ce segment ).

*A propos de HAROPA - Ports de Paris*

*HAROPA - Ports de Paris a pour mission le développement du trafic fluvial grâce à la création et l'exploitation des ports en Ile de France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur les ports fluviaux soit l'équivalent d'un million de camions en moins sur les routes. Membre de HAROPA aux côtés des ports maritimes de Rouen et du Havre, il assure une ouverture maritime au Grand Paris. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe Seine. HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants.*

[www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)

Contacts Presse

Nicolas BOUDET + 33 (0)1 40 58 29 81 - + 33 (0)6 74 35 22 17 - [nicolas.boudet@haropaports.com](mailto:nicolas.boudet@haropaports.com)